

Millésime	N° de page
2 5	

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Le trente septembre deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, les membres du Conseil de Paris Centre se sont réunis dans la salle des fêtes de la mairie sur la convocation en date du cinq septembre deux mille vingt-cinq qui leur a été adressée par Monsieur le Maire de Paris Centre et affichée à la porte de la mairie ce même jour, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-10, L.2121-12 et R.2121-7.

Le caractère public de la séance a été assuré par la présence du public de la Mairie Paris Centre.

Étaient présent.e.s:

Karine BARBAGLI, Jimmy BERTHÉ, Dorine BREGMAN, Amina BOURI, Jacques BOUTAULT, Gauthier CARON-THIBAULT, Corine FAUGERON, Luc FERRY, Martine, FIGUEROA, Florent GIRY, Boris JAMET-FOURNIER, Benoîte LARDY, Véronique LEVIEUX, Jean-Paul MAUREL, Yohann ROSZEWITCH, Julien ROUET, Antoine SIGWALT, Christel TORIELLO, Catherine TRONCA, Aurélien VÉRON, Ariel WEIL, Shirley WIRDEN

Étaient absent.e.s:

Raphaëlle Rémy-Leleu à partir de 20h20 suite au départ d'Amina BOURI

Absent.e.s ayant donné pouvoir :

Jimmy BERTHÉ a donné pouvoir à Catherine TRONCA Audrey PULVAR ad donné pouvoir à Boris JAMET-FOURNIER Raphaëlle RÉMY-LELEU a donné pouvoir à Amina BOURI Amina BOURI a donné pouvoir à Corine FAUREGON Shirley WIRDEN a donné pouvoir Luc FERRY

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris centre, à 19 heures et 10 minutes.

Arrivée de Jimmy Berthé à 19h47 Départ de Shirley WIRDEN à 19h40 Départ Amina BOURI à 20h20



DÉLIBÉRATION



Millésime	N° de page
2 5	

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Ont signé les membres présent es lors de la séance du Conseil d'Arrondissement du mardi 30 septembre 2025

Karine BARBAGLI	I
Jimmy BERTHÉ	spour co
Amina BOURI	ADA
Jacques BOUTAULT	Jup Buland
Dorine BREGMAN	ing
Gauthier CARON-THIBAULT	TA S
Corine FAUGERON	touring
Luc FERRY	
Martine FIGUEROA	/ 0 .
Florent GIRY	
Boris JAMET-FOURNIER	
Benoîte LARDY	3lle us

Le Maire de Paris Centre

La secrétaire de séance

Ariel WEIL

Karine BARBAGLI



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Ont signé les membres présent es lors de la séance du Conseil d'Arrondissement du mardi 30 septembre 2025

Véronique LEVIE⊍X	Attly
Jean-Paul MAUREL	Jat May
Audrey PULVAŘ	POUVOIR
Raphaëlle RÉMY-LELEU	POUVOIR
Yohann ROSZÉWITCH	V.M.
Julien ROUET	172
Antoine SIGWALT	S. A. al
Christel TORIELLO	(18)
Catherine TRONCA	appl
Aurélien VÉRON	ALJY O
Ariel WEIL	Juley
Shirley WIRDEN	3

Le Maire de Paris Centre

La secrétaire de séance

Ariel WEIL

Karine BARBAGLI

Millesurie	14 de page
2 5	

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

L'ordre du jour définitif est le suivant :

PROJETS DE DÉLIBÉRATION PROPRES

2025 PC 18

Désignation du secrétaire de séance

2025 PC 21

Approbation de l'examen des projets transmis selon la procédure d'urgence

2025 PC 19

Adoption du procès-verbal de la séance du mardi 17 juin 2025

2025 PC 20

Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2026

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

2025 DDCT 137

Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2026

2025 DSOL 133

Accès aux Droits et Besoins Fondamentaux

2025 DSOL 159

Subventions (16 000 euros) à 7 associations et convention annuelle avec 4 associations, au titre du Fonds d'Animation Locale Solidarité Paris Centre 2025.

2025 DAC 45

Subvention (1.055.000 euros) et avenant à convention de fonctionnement avec l'association La Place – centre culturel hip hop (Paris Centre).

2025 DAC 114

Solde de subvention (5 000 000 euros) en faveur de l'association Théâtre Musical de Paris (Paris Centre), au titre du fonctionnement du théâtre du Châtelet pour l'année 2025.



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

2025 DAC 137

Subventions (2.960.490 euros) et avenants aux conventions avec la Maison Européenne de la Photographie (Paris Centre) et le Fonds Régional d'Art Contemporain d'Ile-de-France. (19e)

2025 DAC 278

Subvention (2.238.805 euros) à l'association Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme (Paris Centre) et signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs.

2025 DAC 170

Subventions (152.000 euros) et conventions à 16 structures culturelles pour des projets dans le cadre de l'héritage olympique

2025 DAC 221

Signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine public avec l'Association de la Régie Théâtrale

2025 DAC 406

Convention d'Occupation du Domaine Public avec l'association Théâtre musical de Paris pour le théâtre du Châtelet (Paris Centre)

2025 DAC 275

Subvention (1.000 euros) et convention d'équipement avec l'association Les Amis de La Tour Jean Sans Peur.

2025 DVD 114

Canaux parisiens- Exploitation et modernisation du port de l'Arsenal (Paris Centre et 12e) et de la halte nautique de la Villette (19e) - Principe de renouvellement de la délégation de service public

2025 DPE 39

Approbation de la révision du zonage pluvial de Paris

2025 DAE 10

Budget participatif parisien – Conventions, subventions de fonctionnement et d'investissement (782 000 euros) en faveur de 15 structures lauréates de l'appel à projet Cap sur l'Économie Circulaire

Millesime	N- de page
2 5	

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

2025 DAE 47

"Subventions et conventions (1 013 500 euros) avec 59 structures menant des actions d'insertion par l'activité des Parisiennes et Parisiens les plus éloignés de l'emploi."

2025 DAE 61

Conventions et subventions (403 500 €) avec 15 structures menant des actions d'insertion professionnelle par l'activité des Parisiennes et Parisiens les plus éloignés de l'emploi.

2025 DAE 160

Prolongation des délégations de service public pour la gestion des marchés découverts parisiens

2025 DASCO 67

Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (79 500 euros), subventions d'équipement (14 400 euros) et subventions pour travaux (140 255 euros).

2025 DASCO 68

Collèges publics autonomes - Dotations initiales de fonctionnement 2026 (7 279 809 euros)

2025 DASCO 69

Collèges publics imbriqués avec un lycée - Dotations initiales de fonctionnement 2026 (2 588 782 euros)

2025 DASCO 45

Subventions d'investissement (250 054 euros) à 26 collèges au titre du Budget Participatif des Collèges - Édition 2024-2025

2025 DASCO 70

Modalités d'attribution des dotations complémentaires aux projets des collégiens (128 480 euros)



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

2025 DASCO 74

Collèges publics parisiens - Dotations de la Ville de Paris (1 192 674 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2026

2025 DASCO 75

Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de la Ville de Paris (98 842 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2026

2025 DASCO 99

Agents de l'Etat logés par nécessité absolue de service dans un EPLE – Actualisation du forfait des prestations accessoires pour 2025

2025 DFPE 122

Subvention (152 600 euros) à six associations, pour des actions renforçant le lien parents-enfants à PC et dans le 10e, 12e, 13e et 18e - avec deux conventions annuelles et trois avenants.

2025 DFPE 86

Subvention (61 127 euros), avenant n°7 à l'association Centre d'Action Sociale Protestant (CASP) pour la crèche collective La Clairière située 1 rue Dussoubs (2e)

2025 DCPA 1

Indemnisation de la Ville de Paris par différentes entreprises due à des infiltrations survenues au Musée Carnavalet, Paris 3ème suite à des travaux de rénovation

2025 DDCT 140

États spéciaux d'arrondissement - Détermination du cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locales 2026

2025 DDCT 141

États spéciaux d'arrondissement - Délibération cadre-investissement 2026

2025 DEVE 35

Dénomination allée Léa Massari attribuée à une allée du jardin Monica Vitti (Paris Centre)

Millésime	N° de page
2 5	

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

2025 DEVE 66

Subventions à des associations œuvrant en faveur de la végétalisation participative, de la biodiversité et dons en nature (90 807 euros)

2025 DJS 150

Baignades en Seine : approbation du principe de gratuité et autorisation de déposer toute demande administrative quant à la réalisation du futur site sis à Paris Centre en remplacement de Bras Marie

2025 DLH 156

Réalisation, 16 rue Crillon (Paris Centre) d'un programme de construction neuve de 26 logements sociaux (11 PLA I - 10 PLUS - 5 PLS) par RATP Habitat - Subvention (2 118 062 euros)

2025 DLH 240

Réalisation, 16 rue des Coutures Saint-Gervais (Paris Centre) d'un programme d'acquisition-amélioration comportant 5 logements sociaux (4 PLA I et 1 PLUS) par AXIMO - Subvention (132 544 euros)

2025 DLH 161

Réalisation 119/121 rue Saint Martin (Paris centre) d'un programme de rénovation de 9 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP - Subvention (161 207€)

2025 DLH 194

Réalisation, 12 rue Sainte Anastase (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 5 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP - Subvention (74 790 euros)

2025 DLH 253

Réalisation, 62 rue Saint-Honoré (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 5 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP - Subvention (76 656 euros)

2025 DLH 273

Réalisation, 6 rue des Prêcheurs (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 5 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP - Subvention (38 917 euros)



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

2025 DLH 206

Réalisation, 45 rue du Sentier (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 22 logements sociaux par la RIVP - Subvention (351 181 euros)

2025 DLH 244

Avenant n°19 à la concession de lutte contre l'habitat indigne avec la SOREQA

2025 DU 72

Cession de lots de copropriété à usage de caves 15-17 rue des Barres et 8-14 rue François Miron (4e).

2025 DSP 49

Dotations (2 116 142 euros) et avenants pour le financement des 9 centres de santé sexuelle associatifs

2025 DVD 29

Parc de stationnement Bercy Seine (12e) - Avenant n°10 à la convention de concession pour la prorogation de la durée d'exploitation et modification des dispositions tarifaires du pass autocar.

2025 DVD 43

Parc de Stationnement Hôtel de Ville (Paris Centre) - Avenant n°3 de prorogation de la convention de concession.

2025 DVD 57

Subventions - Conventions avec les associations Boites à Vélo, Wimoov et la FNAUT

2025 DVD 98

Stationnement de surface - Économie Sociale et Solidaire

2025 DVD 112

Plan Vélo 2021-2026. Signature de 1 convention financière avec la Région IDF et de 2 conventions financières avec la MGP concernant l'aménagement de divers projets cyclables (4 681 100€ HT)



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 24

2025 PC 18 - Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-15;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Sur la proposition d'Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE:

Karine BARBAGLI, Première Adjointe au Maire de Paris Centre est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Pour: 24 Contre: 0 Abstention: 0



Millésime	N° de page
2 5	

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 24

2025 PC 19 - Approbation du procès-verbal de la séance du mardi 17 juin 2025

Le Conseil de Paris Centre.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-26 ;

Vu l'article 20 du Règlement Intérieur du Conseil du Premier Secteur Paris Centre

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Sur la proposition d'Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Le procès-verbal de la séance du mardi 17 juin 2025 est adopté.

Pour: 24 Contre: 0 Abstention: 0



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 24

2025 PC 21 -Approbation de l'examen des projets transmis selon la procédure d'urgence

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE:

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0



MHE	sime	N° de page
2	5	ř ř

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 24

2025 PC 20 - Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2026

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-26;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025

Vu le rapport présenté par Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Sur la proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

DÉLIBÈRE :

L'inventaire des équipements de Paris Centre est adopté à la majorité

Pour: 20 Contre: 0

Abstention: 4 (J. Rouet, A. Sigwalt, C. Toriello,

A. Véron)



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 24

2025 DDCT 137 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2026

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE!

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour: 20 Contre: 0 Abstention: 4

Millésime	Nº de page
2 5	

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 24

2025 DSOL 133 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Accès aux Droits et Besoins Fondamentaux

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Shirley WIRDEN, Adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 24

2025 DSOL 159 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subventions (16 000 euros) à 7 associations et convention annuelle avec 4 associations, au titre du Fonds d'Animation Locale Solidarité Paris Centre 2025.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Shirley WIRDEN, Adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE:

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour: 24 Contre: 0 Abstention: 0



IVIII	iesime	iv de page
2	5	

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de votants : 19 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 22 (2 NPPV)

2025 DAC 45 Délibération Portant avis, sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subvention (1.055.000 euros) et avenant à convention de fonctionnement avec l'association La Place – centre culturel hip hop (Paris Centre).

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre :

DÉLIBÈRE:

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour: 19 Contre: 0

Abstention: 1 (M. Figueroa)



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 23 (1 NPPV)

2025 DAC 114 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris - Solde de subvention (5 000 000 euros) en faveur de l'association Théâtre Musical de Paris (Paris Centre), au titre du fonctionnement du théâtre du Châtelet pour l'année 2025.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour:23 Contre:0 Abstention: 0 NPPV:1 (A. Weil)

Millésime	

N° de page

2 5

	1	

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 24

2025 DAC 137 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris - Subventions (2.960.490 euros) et avenants aux conventions avec la Maison Européenne de la Photographie (Paris Centre) et le Fonds Régional d'Art Contemporain d'Ile-de-France. (19e)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE:

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour: 24 Contre: 0 Abstention: 0



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

17.10

St. a.

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 24

2025 DAC 278 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subvention (2.238.805 euros) à l'association Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme (Paris Centre) et signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour: 24

Contre: 0

Abstention: 0



Millésime	N° de page
2 5	

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de votants : 18 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 21 (3 NPPV)

2025 DAC 170 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subventions (152.000 euros) et conventions à 16 structures culturelles pour des projets dans le cadre de l'héritage olympique

Le Conseil de Paris Centre.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre.

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité



DÉLIBÉRATION,

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 24

2025 DAC 221 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine public avec l'Association de la Régie Théâtrale

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour: 24 Contre: 0 Abstention: 0



Millesiffe	14 de page	
2 5		

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 24

2025 DAC 406 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Convention d'Occupation du Domaine Public avec l'association Théâtre musical de Paris pour le théâtre du Châtelet (Paris Centre)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE:

Un avis favorable est donné à l'unanimité



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 24

2025 DAC 275 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subvention (1.000 euros) et convention d'équipement avec l'association Les Amis de La Tour Jean Sans Peur.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Yohann ROSZÉWITCH, Adjoint au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE:

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour: 24 Contre: 0

Abstention : 0

Millesime	N° de page		
2 =			

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 24

2025 DVD 114 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Canaux parisiens- Exploitation et modernisation du port de l'Arsenal (Paris Centre et 12e) et de la halte nautique de la Villette (19e) - Principe de renouvellement de la délégation de service public

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Amina BOURI, Conseillère déléguée de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE:

Un avis favorable est donné à l'unanimité



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 24

2025 DPE 39 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris - Approbation de la révision du zonage pluvial de Paris

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Amina BOURI, Conseillère déléguée de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour:24 Contre:0 Abstention: 0



Milles	MITIE.	N de page
2	5	

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 21 Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 24

2025 DAE 10 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Budget participatif parisien – Conventions, subventions de fonctionnement et d'investissement (782 000 euros) en faveur de 15 structures lauréates de l'appel à projet Cap sur l'Économie Circulaire

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Jacques BOUTAULT, Adjoint au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DAE 47 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – "Subventions et conventions (1 013 500 euros) avec 59 structures menant des actions d'insertion par l'activité des Parisiennes et Parisiens les plus éloignés de l'emploi."

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Dorine BREGMAN, Adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE:

Un avis favorable est donné à l'unanimité

N° de page

D

2	5		
			1

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DAE 61 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Conventions et subventions (403 500 €) avec 15 structures menant des actions d'insertion professionnelle par l'activité des Parisiennes et Parisiens les plus éloignés de l'emploi.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Dorine BREGMAN, Adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE:

Un avis favorable est donné à l'unanimité



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DAE 160 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Prolongation des délégations de service public pour la gestion des marchés découverts parisiens

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Dorine BREGMAN, Adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE:

Un avis favorable est donné à l'unanimité



Millesime	N- de page	
2 5		

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DASCO 67 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (79 500 euros), subventions d'équipement (14 400 euros) et subventions pour travaux (140 255 euros).

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DASCO 68 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Collèges publics autonomes - Dotations initiales de fonctionnement 2026 (7 279 809 euros)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE:

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour: 23 Contre: 0 Abstention: 0



Millesime	N° de page		
2 5			

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DASCO 69 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Collèges publics imbriqués avec un lycée - Dotations initiales de fonctionnement 2026 (2 588 782 euros)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DASCO 45 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subventions d'investissement (250 054 euros) à 26 collèges au titre du Budget Participatif des Collèges - Édition 2024-2025

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE:

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour : 14 Contre : 0

Abstention : 6 (J. Boutault, A. Bouri, C. Faugeron, J-P Maurel, L. Ferry, S. Wirden)

Millésime N° de paç	je
---------------------	----

2 5

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DASCO 70 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Modalités d'attribution des dotations complémentaires aux projets des collégiens (128 480 euros)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE:

Un avis favorable est donné à l'unanimité



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DASCO 74 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Collèges publics parisiens - Dotations de la Ville de Paris (1 192 674 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2026

Le Conseil de Paris Centre.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE:

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour: 23 Contre: 0 Abstention: 0



2 5		100	

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DASCO 75 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de la Ville de Paris (98 842 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2026

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGL!, Première adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour: 23 Contre: 0 Abstention: 0



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRF 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés: 23

2025 DASCO 99 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris - Agents de l'Etat logés par nécessité absolue de service dans un EPLE - Actualisation du forfait des prestations accessoires pour 2025

Le Conseil de Paris Centre.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14:

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité



	N° de page	
2 5		-

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DFPE 122 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subvention (152 600 euros) à six associations, pour des actions renforçant le lien parents-enfants à PC et dans le 10e, 12e, 13e et 18e - avec deux conventions annuelles et trois avenants.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DFPE 86 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subvention (61 127 euros), avenant n°7 à l'association Centre d'Action Sociale Protestant (CASP) pour la crèche collective La Clairière située 1 rue Dussoubs (2e)

Le Conseil de Paris Centre.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE:

Un avis favorable est donné à l'unanimité



Millesinie	N de page
2 5	

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DCPA 1 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Indemnisation de la Ville de Paris par différentes entreprises due à des infiltrations survenues au Musée Carnavalet, Paris 3ème suite à des travaux de rénovation

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 :

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Jean-Paul MAUREL, Conseiller délégué de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE:

Un avis favorable est donné à l'unanimité



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DDCT 140 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – États spéciaux d'arrondissement - Détermination du cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locales 2026

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025;

Vu le rapport présenté par Luc FERRY, Conseiller délégué de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE:

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour: 18 Contre: 0

Abstention: 5 (M. Figueroa, J. Rouet, A. Véron,

C. Toriello, A. Sigwalt)



Millésime	N° de page
2 5	1 n

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DDCT 141 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – États spéciaux d'arrondissement - Délibération cadre-investissement 2026

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Luc FERRY, Conseiller délégué de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour:18 Contre:0

Abstention: 5 (M. Figueroa, J. Rouet, A. Véron,

C. Toriello, A. Sigwalt)



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DEVE 35 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Dénomination allée Léa Massari attribuée à une allée du jardin Monica Vitti (Paris Centre)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025;

Vu le rapport présenté par Yohann ROSZÉWITCH, Adjoint au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE:

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour: 23 Contre: 0 Abstention: 0



Millésime	Nº de page
2 5	

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 18 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 21 (2 NPPV)

2025 DEVE 66 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subventions à des associations œuvrant en faveur de la végétalisation participative, de la biodiversité et dons en nature (90 807 euros)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Corine FAUGERON, Conseillère déléguée de Paris

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ; DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour:19 Contre: 0 Abstention : 0

NPPV: 2 (K. Barbagli, V. Levieux)



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DJS 150 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Baignades en Seine : approbation du principe de gratuité et autorisation de déposer toute demande administrative quant à la réalisation du futur site sis à Paris Centre en remplacement de Bras Marie

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

N° de page

2 5

	1	

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DLH 156 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Réalisation, 16 rue Crillon (Paris Centre) d'un programme de construction neuve de 26 logements sociaux (11 PLA I - 10 PLUS - 5 PLS) par RATP Habitat - Subvention (2 118 062 euros)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE:

Un avis favorable est donné à l'unanimité



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DLH 240 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Réalisation, 16 rue des Coutures Saint-Gervais (Paris Centre) d'un programme d'acquisition-amélioration comportant 5 logements sociaux (4 PLA I et 1 PLUS) par AXIMO - Subvention (132 544 euros)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Nº de page

2 5

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 18 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 21 (2 NPPV)

2025 DLH 161 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris - Réalisation 119/121 rue Saint Martin (Paris centre) d'un programme de rénovation de 9 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP - Subvention (161 207€)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour: 19 Contre: 0 Abstention: 0



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 18 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 21 (2 NPPV)

2025 DLH 194 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Réalisation, 12 rue Sainte Anastase (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 5 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP - Subvention (74 790 euros)

Le Conseil de Paris Centre.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE:

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour: 19 Contre: 0 Abstention: 0

(Minical) I ic	ii ac page
2 5	

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 18 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 21 (2 NPPV)

2025 DLH 253 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Réalisation, 62 rue Saint-Honoré (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 5 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP - Subvention (76 656 euros)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRF :

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour: 17 Contre: 0

Abstention: 4 (J. Rouet, A. Sigwalt, C. Torielo,

A. Véron)



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 18 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 21 (2 NPPV)

2025 DLH 273 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Réalisation, 6 rue des Prêcheurs (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 5 logements sociaux par ELOGIE-SIEMP - Subvention (38 917 euros)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE:

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour: 17 Contre: 0

Abstention: 4 (J. Rouet, A. Sigwalt, C. Torielo,

A. Véron)

3)	
LLE	DE	

Millesime	N* de page
2 5	

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DLH 206 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Réalisation, 45 rue du Sentier (Paris Centre) d'un programme de rénovation de 22 logements sociaux par la RIVP - Subvention (351 181 euros)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles £.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE ·

Un avis favorable est donné à l'unanimité



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 19 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 22 (1 NPPV)

2025 DLH 244 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Avenant n°19 à la concession de lutte contre l'habitat indigne avec la SOREQA

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE:

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour: 22 Contre: 0 Abstention: 0

NPPV:1 (G. Caron-Thibault)



Millésime	N° de page
2 5	

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DU 72 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Cession de lots de copropriété à usage de caves 15-17 rue des Barres et 8-14 rue François Miron (4e).

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAULT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 23

20254 DSP 49 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Dotations (2 116 142 euros) et avenants pour le financement des 9 centres de santé sexuelle associatifs

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Catherine TRONCA, Adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour: 23 Contre: 0 Abstention: 0



Millésime	N° de page
2 5	

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DVD 29 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Parc de stationnement Bercy Seine (12e) - Avenant n°10 à la convention de concession pour la prorogation de la durée d'exploitation et modification des dispositions tarifaires du pass autocar.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Florent GIRY, Adjoint au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DVD 43 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Parc de Stationnement Hôtel de Ville (Paris Centre) - Avenant n°3 de prorogation de la convention de concession.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Florent GIRY, Adjoint au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour: 23 Contre: 0 Abstention: 0



·	rt de page
2 5	

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DVD 98 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Stationnement de surface – Économie Sociale et Solidaire

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Florent GIRY, Adjoint au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DVD 57 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subventions - Conventions avec les associations Boites à Vélo, Wimoov et la FNAUT

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Florent GIRY, Adjoint au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE:

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0



Mille	esime	M, de bade
2	5	
L	ļ. 	

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 23

2025 DVD 112 Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Plan Vélo 2021-2026. Signature de 1 convention financière avec la Région IDF et de 2 conventions financières avec la MGP concernant l'aménagement de divers projets cyclables (4 681 100€ HT)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 5 septembre 2025 ;

Vu le rapport présenté par Florent GIRY, Adjoint au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE!

Un avis favorable est donné à l'unanimité



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 23

V PC 2025 29 – Vœu déposé par le conseil de quartier Louvre-Opéra relatif à la préservation de la Diversité Commerciale, élément clé du cadre de vie dans le quartier Louvre-Opéra

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 37 du règlement intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre

Considérant l'engagement de la Ville de Paris en faveur de la Ville du Quart d'Heure, de la vitalité des quartiers et du soutien aux commerces de proximité ;

Considérant le PLU bioclimatique adopté en 2024, visant à préserver un tissu urbain équilibré et la diversité des activités en rez-de-chaussée dans les quartiers centraux

Considérant l'efficacité dans le cas de la rue des Martyrs (9e arrondissement) d'un classement en zone commerciale protégée (zone « violette » selon le PLU);

Considérant la volonté municipale de développer les circuits courts et l'économie sociale et solidaire, piliers de la résilience urbaine et de la transition écologique ;

Considérant le remplacement rapide de commerces de bouche et d'artisanat local dans les rues des Petits-Champs, Sainte-Anne, Richelieu et du Marché Saint-Honoré par des enseignes identiques ou franchisées, spécialisées pour la plupart dans la restauration rapide ou la vente à emporter de produits alimentaires transformés, notamment des enseignes mono-activité de salons de thé / bubble tea;

Considérant les files d'attente encombrant les trottoirs étroits, entravant la circulation des piétons, des personnes à mobilité réduite ainsi que des familles avec poussettes, et contribuant à une insécurité piétonne accrue dans un quartier déjà dense ;

2	5	

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Considérant l'augmentation des déchets plastiques liés aux contenants jetables à usage unique ;

Considérant les pollutions visuelles (vitrines criardes dénaturant les immeubles patrimoniaux, parfois en non-conformité avec les règles d'urbanisme);

Considérant les nuisances olfactives et thermiques causées par des installations d'extraction ou de climatisation inadaptées, accentuant l'inconfort des riverains dans un tissu urbain dense ;

Considérant les efforts de la Ville en matière de propreté et de réduction des plastiques à usage unique, soutenus notamment par Eau de Paris dans le cadre du dispositif "lci je choisis l'eau de Paris;

Considérant la volonté de la Ville de Paris et de la Mairie de Paris Centre de réorganiser la circulation dans le secteur Louvre-Opéra, notamment à travers la ZTL et la réduction des itinéraires de transit, afin de limiter les nuisances automobiles, tout en veillant à maintenir une accessibilité suffisante pour les habitants et les usagers des commerces de proximité;

Considérant que le quartier Louvre-Opéra, malgré sa centralité, sa beauté et son dynamisme touristique, risque de voir sa qualité de vie se dégrader pour les habitantes et habitants, contraints de quitter le quartier pour faire leurs courses du quotidien, faute de commerces de proximité encore présents ou accessibles;

Considérant que ce risque n'est pas isolé, et qu'il a déjà été observé dans d'autres quartiers à forte attractivité touristique de Paris, où une concentration excessive d'activités orientées vers le tourisme de passage s'est faite au détriment des commerces de proximité répondant aux besoins des habitants;



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Le Conseil de secteur Paris Centre, sur proposition du conseil de quartier Louvre-Opéra :

- Réaffirme son attachement à la diversité des commerces de proximité et au maintien d'un équilibre entre artisanat, commerces de bouche de qualité, commerces indépendants et activités touristiques;
- Demande à la Mairie de Paris et à la Direction de l'Urbanisme de Paris d'initier une étude de faisabilité avant la fin de la mandature, en lien avec les services compétents, en vue du classement des rues des Petits-Champs, Sainte-Anne, et Richelieu en "linéaire de protection particulière du commerce artisanal de proximité" (linéaire violet du PLU);
- Engage parallèlement un travail de repérage des rues du secteur de Paris Centre nécessitant une hausse des protections commerciales, afin d'anticiper et prévenir les phénomènes de mono-activité et de disparition des commerces de proximité.

Le vœu est adopté

Pour : 23 Contre : 0

Abstention: 0

2
DADIC

Minesime	N de page
2 5	

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 21 (2 NPPV)

V PC 2025 30 – Vœu présenté par Martine Figueroa et les élus du groupe Union Capitale relatif à la dégradation préoccupante de la situation rue de Turbigo et au tunnel des Halles

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du règlement intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre .

Considérant la dégradation du sentiment de sécurité des riverains qui font face à l'augmentation d'usagers de drogue, avec pour certains un comportement agressif, dans le secteur de la rue de Turbigo et dans les tunnels des Halles;

Considérant les dégradations d'entrées d'immeubles et de mobiliers urbains, ainsi que les vols et vitres cassées touchant plusieurs commerces du secteur ;

Considérant l'impact économique subi par les commerçants de la rue de Turbigo, confrontés à une baisse de fréquentation, une perte de chiffre d'affaires et des frais supplémentaires liés aux réparations et aux mesures de sécurité;

Considérant les projets de la Mairie de Paris Centre d'embellissement du centre de la capitale, qui pourront contribuer à requalifier les voiries souterraines des Halles et l'entrée donnant sur la rue Turbigo;

Considérant depuis les derniers incidents davantage de mobilisation conjointe des effectifs de police municipale de Paris qui effectuent trois passages par jour et des forces de police nationale sur la rue de Turbigo et tout le secteur des Halles;



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE

Considérant l'engagement de la Mairie de Paris Centre, en partenariat avec la Ville, la Préfecture de Police, le Commissariat, Westfield et la RATP, dans le cadre d'opérations sur site, de comités stratégiques et de différentes réunions partenariales ayant lieu régulièrement sur la situation depuis plusieurs mois,

Considérant que les voiries souterraines des Halles font l'objet d'un nettoyage en profondeur mensuel par les équipes de la DPE accompagnées par la police municipale et les services d'accompagnement aux sans-abris;

Considérant la présence d'une unité mobile de l'association AIDES et d'un CSAPA du Groupe SOS au 110 les Halles pour accompagner les usagers de drogue présent dans le secteur vers la sortie de l'addiction :

Les élus du groupe Union Capitale émettent le vœu que :

- 1 La Ville de Paris demande à la Préfecture de police une évacuation et mise à l'abri immédiate et complète des personnes à la rue ayant trouvé refuge dans les tunnels des Halles.
- 2 À l'issue de cette évacuation, la voirie souterraine soit immédiatement nettoyée, sécurisée et réaménagée : fermeture des accès non essentiels, suppression des recoins favorisant les attroupements, renforcement de l'éclairage et installation de vidéoprotection.
- 3 Un plan d'action partenarial entre la Préfecture de Police, Westfield, la RATP et la Ville de Paris soit acté pour fermer certains tronçons et requalifier une partie des voies souterraines des Halles;
- 4 La Préfecture de police mette en œuvre un plan d'action d'urgence, incluant un renfort permanent des effectifs de police nationale, et que la police municipale de Paris continue d'être pleinement mobilisée dans le secteur Turbigo-Halles pour assurer la tranquillité des riverains.
- 5 L'ARS appuie les associations AIDES et Groupe SOS déjà dans la secteur pour proposer un dispositif sanitaire et social efficace, avec mise à l'abri, accompagnement vers les soins et prise en charge des personnes en situation d'addiction.

2	
PARIS	

Millestiffe	N de page	
2 5		

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

- 6 Un suivi public soit présenté chaque trimestre en précisant le nombre d'interventions, d'interpellations, d'actions de la police municipale, de mises à l'abri, ainsi que l'état des dégradations, des vols et des réparations pour les commerces impactés.
- 7- Ce vœu soit transmis à la Maire de Paris et au Préfet de police, pour réclamer un calendrier de mise en œuvre de l'évacuation, de la mise à l'abri et la sécurisation des tunnels des Halles, avec la mobilisation conjointe de la police nationale et de la police municipale.

Le vœu est adopté

Pour: 21 Contre: 0 Abstention: 0

NPPV: 2 (L. Ferry, S. Wirden)



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 23

V PC 2025 31 – Vœu présenté par Ariel Weil, Yohann Roszewitch, et les élus du groupe « Paris en Commun » relatif à la dénomination d'un jardin de Paris Centre en hommage à Ginette Kolinka

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du règlement intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre

Considérant que l'année 2025 marque le 80e anniversaire de l'ouverture des camps de concentration et d'extermination, ainsi que de la fin de la Seconde Guerre mondiale, mais aussi le 100e anniversaire de Ginette Kolinka;

Considérant que Ginette Kolinka, survivante de la Shoah et rescapée du camp d'Auschwitz-Birkenau, est une figure majeure de la mémoire et de la transmission ;

Considérant que, depuis le début des années 2000, elle témoigne inlassablement, en particulier auprès des jeunes générations, et considérant qu'elle est l'un des derniers témoins encore en vie ;

Considérant qu'elle a également relaté son histoire à travers des livres et bandedessinées, permettant ainsi une large transmission de la mémoire de la Shoah ;

Considérant son attachement à Paris Centre où elle a passé son enfance avec ses cinq sœurs aînées entre l'appartement familial du 22 rue Vieille-du-Temple et la rue Saint-Denis où se trouvait l'atelier de tailleur de son père, Léon Cherkasky; et considérant que sa famille y a conservé une présence après la fin de la Seconde Guerre mondiale et jusqu'à aujourd'hui;

Considérant qu'elle continue à témoigner lors des cérémonies commémoratives et auprès des scolaires de Paris Centre ;



Millesittle	iv de page
2 5	

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE

Considérant qu'en 2024 la Mairie de Paris Centre a exposé sur ses grilles l'exposition du Mémorial de la Shoah qui lui était consacrée Ginette Kolinka, itinéraire d'une survivante d'Auschwitz, adaptée de la bande-dessinée que Ginette Kolinka a co-écrite avec Jean-David Morvan et Victor Matet;

Considérant que le parcours de Ginette Kolinka reflète une histoire plus large, celle du Marais pendant la Seconde Guerre mondiale, meurtri par la Shoah ;

Considérant l'ouverture à venir du jardin dit « Lissac » (du nom des anciens ateliers Lissac), situé au sein de la copropriété du 62-66 rue Vieille-du-Temple, rue dans laquelle Ginette Kolinka a vécu enfant ;

Considérant que donner à cette parcelle auparavant liée à une entreprise ayant mené une campagne de presse antisémite, le nom d'une survivante de la Shoah, c'est transformer un héritage douloureux en lieu de mémoire;

Considérant que ce jardin fera office de cour pour les élèves du collège Victor Hugo en semaine et sera ouvert au public le week-end, qu'il présentera un potager intergénérationnel mis en place par les collégiens et les résidents de l'EPHAD mitoyen, et qu'il sera en ce sens sera un lieu de transmission;

Considérant que ce jardin sera synonyme de vie, que Ginette Kolinka incarne la vie dans sa plus grande force, et qu'il convient donc de lui rendre honneur de son vivant

Ariel Weil, Maire de Paris Centre, Yohann Roszewitch, Adjoint au Maire en charge de la mémoire, et les élus du groupe « Paris en Commun »

Émettent le vœu que :

Ginette Kolinka donne son nom au jardin situé sur la parcelle du 62-66 rue Vieille-du-Temple.

Le vœu est adopté

Pour: 23 Contre: 0 Abstention: 0



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 23

V PC 2025 32 – Vœu présenté par Ariel Weil, Yohann Roszewitch, et les élus du groupe « Paris en Commun » relatif à la dénomination d'un lieu de Paris Centre en hommage à Vladimir Jankélévitch

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du règlement intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre

Considérant que l'année 2025 correspond au 40e anniversaire du décès du philosophe, musicologue et résistant Vladimir Jankélévitch ;

Considérant que Vladimir Jankélévitch est reconnu comme l'un des esprits les plus brillants du XXème siècle grâce à l'élégance de sa pensée et de sa langue, mais aussi comme un homme d'engagement, surnommé « le marcheur infatigable de la gauche » ;

Considérant que sa philosophie et ses combats se comprennent l'un à partir de l'autre : destitué de la fonction publique en 1940 parce que juif, il s'engage dans la Résistance, mettant ainsi en acte sa philosophie morale, que cette expérience contribuera à approfondir;

Considérant qu'après la Seconde Guerre mondiale, Jankélévitch ne cesse d'intervenir publiquement sur les débats de son temps, contre l'antisémitisme, la négation de la Shoah et l'oubli des héros de la Résistance – la mémoire de l'horreur constituant selon lui une obligation morale;

Considérant que dès les années 1960 il a mis en garde contre les nouveaux visages que pouvaient prendre l'antisémitisme, écrivant dans L'Imprescriptible (1967) : « L'antisionisme est une incroyable aubaine, car il nous donne la permission – et même le droit, et même le devoir – d'être antisémite au nom de la démocratie! ».



Millesime	N° de page
2 5	

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Considérant qu'il a marqué des générations d'étudiants en tant que professeur de philosophie morale à la Sorbonne pendant près de 30 ans ;

Considérant que Jankélévitch a vécu de 1938 à sa mort (à l'exception des années de guerre passées dans la clandestinité) à Paris Centre, au 1 quai aux Fleurs, où une plaque commémorative est apposée;

Considérant qu'il convient d'inscrire dans notre mémoire collective celui qui a défendu la mémoire des victimes du nazisme, déportés ou résistants ;

Ariel Weil, Maire de Paris Centre, Yohann Roszewitch, Adjoint au Maire en charge de la mémoire, et les élus du groupe « Paris en Commun »

Émettent le vœu que :

Un lieu de Paris Centre soit nommé en hommage à Vladimir Jankélévitch.

Le vœu est adopté

Pour: 23 Contre: 0 Abstention: 0



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 16 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés: 17 (6 NPPV)

V PC 2025 33 – Vœu présenté par Ariel Weil, Yohann Roszewitch, et les élus du groupe « Paris en Commun » relatif à l'apposition d'une plaque en souvenir de la première boutique des frères Renoma

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du règlement intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre

Considérant que les frères Maurice et Michel Renoma ont fondé une « Maison » qui a bouleversé l'histoire de la mode et ont élevé le stylisme au rang d'art ;

Considérant que la maison Renoma a proposé un style correspondant à une libération des conventions et codes stricts ayant lieu dans les années 1960, avec une vision audacieuse et avant-gardiste aussi bien en termes de coupes, de couleurs ou de matières utilisées ;

Considérant que ce style élégant, libre et androgyne est devenu une signature et l'esthétique d'une génération ;

Considérant que Renoma a habillé la jeunesse parisienne des années 1960-1970 ainsi que des personnalités telles que John Lennon, Keith Richards, Jacques Dutronc, Yves Saint-Laurent, Jim Morrison, Jane Birkin ou encore Valéry Giscard d'Estaing;

Considérant que l'origine de cette marque se trouve à Paris Centre, à quelques rues du Carreau du Temple qui était alors un haut-lieu de la fripe parisienne : la boutique familiale où Maurice Renoma crée ses premiers vêtements dès les années 1950 et que Simon Renoma confie à ses fils en 1962 est située au 22 rue Notre-Dame de Nazareth;

Millésime

ne N° de page

VILLE DE DADIG

2 5	

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Considérant ainsi que la maison Renoma a contribué à la richesse de la création et au stylisme de Paris Centre ;

Ariel Weil, Maire de Paris Centre, Yohann Roszewitch, Adjoint au Maire en charge de la mémoire, et les élus du groupe « Paris en Commun »

Émettent le vœu que :

Une plaque soit apposée en souvenir de la boutique du 22 rue Notre-Dame de Nazareth, où est né le style Renoma.

Le vœu est adopté

Pour: 17 Contre: 0 Abstention: 0

NPPV: 6 (L. Ferry, S. Wirden, J. Boutault, C.

Faugeron, A. Bouri, J-P Maurel)



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de votants : 20 (3 pouvoirs) Nombre des suffrages exprimés : 23

V PC 2025 34 – Vœu présenté par Ariel Weil, Yohann Roszewitch, et les élus du groupe « Paris en Commun » relatif à l'apposition d'une plaque en hommage à Odette Longuet

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du règlement intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre

Considérant la demande de M. Pierre-Luc Masson, proviseur du lycée Sophie Germain, d'apposer une plaque en hommage à Odette Longuet, résistante et ancienne élève du lycée;

Considérant qu'Odette Longuet a été fusillée par les allemands en 1944 pour avoir secouru un maquisard blessé ;

Considérant le travail de mémoire que la Mairie de Paris Centre et les établissements scolaires mènent dans une optique de transmission ;

Considérant la volonté de l'équipe municipale de Paris Centre d'honorer et de visibiliser la mémoire des femmes, en particulier à travers le livret Femmes de Paris Centre, et notamment des résistantes, mises à l'honneur tout au long de l'été 2024 à l'occasion des 80 ans de la Libération de Paris;

Considérant que le lycée Sophie Germain a inauguré en juin dernier la « Cour des résistantes » où est honorée la mémoire d'Odette Longuet et de deux autres résistantes, Anne-Jeanne Lagueuniere, directrice et Marie-Ernistre Vermot-Droin, surveillante générale du lycée ;

Considérant que les élèves du lycée Sophie Germain se sont investis dans ce travail mémoriel, et en particulier avec les réalisations du film Cour des Résistantes. Sophie Germain, une « école » parisienne sous l'occupation (1940-1944) ;



Millésime	N° de page
2 5	

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Considérant que le prolongement de ce travail serait l'apposition d'une plaque commémorative sur la façade du lycée, à la frontière entre l'espace public et l'espace scolaire;

Ariel Weil, Maire de Paris Centre, Karine Barbagli, Première Adjointe en charge des affaires scolaires, Yohann Roszewitch, Adjoint au Maire en charge de la mémoire, et les élus du groupe « Paris en Commun »

Émettent le vœu que :

Une plaque soit apposée en hommage à Odette Longuet au 9 rue de Jouy.

Le vœu est adopté

Pour: 23 Contre: 0 Abstention: 0